



www.fohdf.fr

Défense du statut :

FO

NE LACHE RIEN !

Déclaration liminaire de FO
CST du 26 mars 2024



**La Région Hauts-de-France :
grand dévoreur du statut
de la fonction publique ?**

SYNDICAT FORCE OUVRIERE
DES AGENTS DU CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE
151 avenue Président Hoover – 59555 Lille cedex / Tél. : 03.74.27.57.26 - fo@hautsdefrance.fr
Site internet : www.fohdf.fr

Madame la Présidente,

Un projet de loi pour une réforme de la fonction publique arrivera au deuxième semestre 2024, a annoncé le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guerini, le 8 février.

La notion de mérite sera au cœur de la réforme, à tous les étages, avec entre autres des plans d'intéressement collectifs au mérite, et visant par ailleurs à rendre de la liberté aux employeurs, pour pouvoir définir le mérite.

Pour **FO**, une individualisation encore plus forte de la rémunération est évidemment à craindre, de même qu'une différenciation entre les trois versants.

Pour rappel, la dernière illustration de cette différenciation entre les 3 versants et laissant la liberté aux employeurs territoriaux, a bien démontré à ce jour son effet en Région Hauts-de-France : Pas de délibération régionale sur la prime de pouvoir d'achat.

Pour rappel, le traitement indiciaire, dont les syndicats et surtout **FO**, demandent toujours la revalorisation, est perçu pour un service fait, il n'y a donc aucune notion de productivité ou de rentabilité à la clef.

Vouloir atteindre une qualité des services publics (objectif partagée par tous les agents en Région HdF, voir rapport campagne des EP) ne justifie en rien une attaque statutaire.

SYNDICAT **FORCE OUVRIERE**

DES AGENTS DU CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

151 avenue Président Hoover – 59555 Lille cedex / Tél. : 03.74.27.57.26 - fo@hautsdefrance.fr

Site internet : www.fohdf.fr

Or comme nous le verrons tout au long de ce CST, les attaques statutaires ne donnent au final aucune avancée supplémentaire ni pour les agents, ni pour l'employeur.

*Vous l'aurez compris, Madame la Présidente, chez **FO**, nous continuons de défendre avec ardeur le statut, qui demeure encore et toujours un rempart contre l'arbitraire, et une garantie pour la continuité du service public.*

Merci de votre attention

*Stéphane WAVRANT
Secrétaire Général **FO**
Lionel BERAL,
Secrétaire Général Adjoint
Elus **FO***